

Mesures à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

VIGILANCE

Gestes
Éco-
citoyens

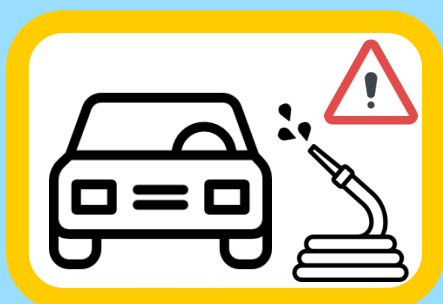
ÉCONOMIES VOLONTAIRES



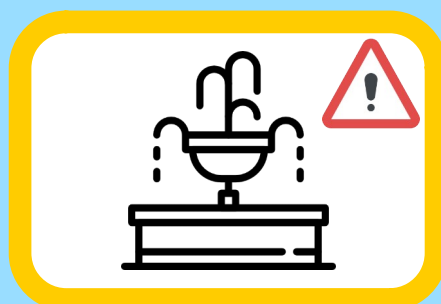
Limitier l'arrosage en plein jour



Limitier le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades



Limitier le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert



Retrouvez le suivi de la situation de sécheresse et le détail de l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État en Savoie et sur [VigiEau - vigieau.gouv.fr](http://vigieau.gouv.fr)